

LE MEUNIER, SON ONCLE ET SON AMI : UNE ANALYSE LINGUISTIQUE DE L'ÉCRITURE DE QUELQUES PAYSANS VENDÉENS AU 19^e SIÈCLE*

Loula Abd-elrazak
Université d'Ottawa

À l'automne de 1870, Jean-Louis Bonnaud¹ est engagé dans l'armée française impliquée dans la guerre contre les Prussiens. Le jeune meunier entreprend une correspondance, tout à fait inédite, s'étalant sur une période d'environ cinq mois. Après son retour de la guerre, il a récupéré les lettres qu'il avait envoyées durant son absence et les a regroupées avec celles qu'il avait reçues dans un livret. L'intérêt à la fois linguistique et discursif de ces documents est multiple. Le fait qu'il entreprenne une correspondance aussi régulière, malgré sa faible maîtrise des règles du code écrit, sort de l'ordinaire. Surtout qu'à cette époque, l'échange épistolaire était encore une pratique propre aux classes sociales élevées² pour lesquelles la lettre est un instrument de sociabilité. La pratique épistolaire est un indicateur, à la fois, d'un niveau social élevé et surtout d'alphabétisation. L'enquête postale de 1847³ démontre que les petites gens sont exclus «des réseaux de l'épistolarité [...]»⁴. Par contre, au moment de la première guerre mondiale une population, toutes classes confondues, participe à un grand échange de correspondances privées. On compte plus de quatre millions de lettres circulant à chaque jour entre le front et l'arrière⁵. Il est important de préciser que les jeunes gens qui étaient au front en 1914 sont les enfants de la réforme de Jules Ferry (1881-1882) qui ont fréquenté l'école obligatoire républicaine. Par contre une quarantaine d'année plus tôt, sous le Second Empire, les enfants de sexe masculin, en particulier ceux de la campagne tels que L.B., bénéficiaient d'un programme de scolarisation limité à la lecture de catéchèse et au calcul⁶.

D'après la recherche menée par J. Hébrard «aucun gisement important de lettres semblable à celui exploité par le linguiste genevois Henri Frei pour la

* Avec tous mes remerciements à la famille Bonnaud en Vendée et au Québec.

¹ Compte tenu du fait que Jean-Louis Bonnaud signe Louis Bonnaud, l'abréviation L.B sera employée.

² Hébrard, J. 1991 La lettre représentée. Les pratiques épistolaires populaires dans les récits de vie ouvriers et paysans. Dans *Les usages de la lettre au XIX^e siècle*. 279 – 365. Paris : Fayard.

³ Cette enquête a été menée par Dauphin, C., P. Lebrun-Pezzerat et D. Poublan. 1991. *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*. Paris : Fayard.

⁴ Hébrard, J. *op. cit.*

⁵ *Idem.*

⁶ Chervel, A. 1977. *Et, il fallut apprendre à écrire à tous les petits français, histoire de la grammaire scolaire*. Paris: Payot.

période de la Grande Guerre n'est disponible pour le XIX^e siècle»⁷. H. Frei⁸ se base sur des lettres adressées à l'Agence des prisonniers de guerre du comité internationale de la Croix Rouge. Dans cette étude, il jette les bases théoriques de ce qu'il appelle la linguistique fonctionnelle, par opposition à la linguistique normative. Grâce à la linguistique fonctionnelle, H. Frei tente de comprendre et d'expliquer ce qu'on appelle communément les fautes. Il mène une enquête systématique sur «tout ce qui détonne par rapport à la langue traditionnelle : fautes, innovations, langue populaire, argot, cas insolites ou litigieux, perplexités grammaticales»⁹. La recherche de Frei, est, à ma connaissance, la première dans son genre à tenter d'expliquer les maladroites à la fois orthographiques, syntaxiques, sémantiques et morphologiques. Si cette étude peut être considérée comme fondatrice dans ce domaine, celle menée par S. Branca-Rosoff et N. Schneider¹⁰ doit être vue comme innovatrice. Leur recherche étudie, entre autre, l'orthographe de textes produits en France par des Provençaux durant la période révolutionnaire. Cette étude est accompagnée d'une édition qui se veut fidèle aux textes-sources. Les deux chercheurs refusent l'opposition traditionnelle entre lettrés et illettrés et mettent ainsi en lumière une troisième catégorie des usagers de la langue écrite : «les peu-lettrés». La correspondance de L.B. vient donc combler un vide pour le XIX^e siècle, car entre les documents du XVIII^e siècle examinés par Branca-Rosoff et Schneider et ceux du début du XX^e siècle analysés par Frei, il ne nous est parvenu que très peu d'écrits des peu-lettrés. Du moins très peu de fonds ont été retrouvés ou découverts).

Dans cette perspective L. B. et ses correspondants sont considérés comme des «peu-lettrés». En adoptant les bases théoriques avancées par Branca-Rosoff et Schneider, il s'agit de cerner cet entre-deux linguistique qui se trouve dans la distance, encore mal connue faute de documents, entre lettrés connaissant la norme et illettrés sachant à peine signer. Cette recherche tentera d'examiner l'orthographe de L.B et de deux de ses correspondants, son ami A. Faivre et son oncle, J. Guillon, et contribuer ainsi à l'étude de l'histoire du français non-conventionnel, domaine qui nous reste quasiment inconnu¹¹. Dix lettres parmi quarante-neuf font l'objet de cette analyse. Ce choix est représentatif de la diversité linguistique du recueil. Alors que l'orthographe de L. B est à tendance phonétique et reflète un niveau élémentaire mais très efficace des connaissances de la norme linguistique, celle de J. Guillon présente une maîtrise du «bon usage» car elle se rapproche de la norme «institutionnelle» de l'époque. Quant à A. Faivre, son orthographe est proprement phonétique à forte dose d'agglutination. Les écarts orthographiques

⁷ Hébrard, J. *op. cit.*, p. 281.

⁸ Frei, H. c1971. *La grammaire des fautes*, Paris et Genève : Slatkine reprints.

⁹ *Ibid.* p. 32.

¹⁰ Branca-Rosoff, S., et N. Schneider, 1994. *L'écriture des citoyens. Une analyse de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*. Paris : Klincksieck et publications de l'INALF.

¹¹ Voir, Martineau, F. 2004. Un corpus de textes français pour l'analyse de la variation diachronique et dialectale, *Lexicometrica. Un Corpus de français familier ancien* (<http://www.uottawa.ca/academic/arts/lettres/nf>). Voir également Ernst, G., et B. Wolf. 2002. *Journal de Chavatte*. Niemeyer.

dont témoigne cette correspondance nous montrent la façon dont chaque épistolier s'approprie le code écrit. Il est d'autant plus important de comprendre le fonctionnement de l'orthographe de ces peu-lettrés de la seconde moitié du XIX^e siècle, période durant laquelle la norme du français écrit semble déjà fixée¹², ne laissant plus de place aux fluctuations orthographiques connues jusqu'au XVIII^e siècle, où des «normes plurielles»¹³ pouvaient exister. L'étude de l'orthographe montrera l'efficacité de l'apprentissage de la langue écrite chez ces épistoliers ainsi que le rythme de diffusion de la norme, puisque la maîtrise de l'orthographe suppose un apprentissage de la langue écrite qui «n'évolue pas de façon naturelle mais en fonction d'interventions humaines explicites»¹⁴.

Il s'agit donc d'examiner, dans un premier temps, le découpage en mots, notion très familière pour des usagers qui ont poursuivi l'apprentissage de l'écrit, mais qui est loin d'être évidente pour les peu-lettrés. Ensuite, l'examen des accents permettra d'évaluer le degré de la diffusion et de l'assimilation de la norme élaborée au XVIII^e siècle par les typographes et les lexicographes. Enfin, l'examen des variantes graphiques de quelques consonnes et de quelques voyelles éclairera, d'un côté, la manière dont ces peu-lettrés font face au problème de la non-univocité entre graphème et phonème, de l'autre côté, dévoilera la part de la prononciation qui influence l'orthographe.

1. Découpage en mots

Le découpage en mots, employé pourtant couramment par les usagers du code écrit, n'a rien de naturel¹⁵. Le découpage en mots s'observe dans l'agglutination ou dans le sur-découpage des mots.

1.2 Agglutination

Le phénomène d'agglutination apparaît lorsqu'un scripteur colle côte à côte déterminant et nom, préposition et article, pronom et verbe, conjonction et pronom ou lorsqu'il omet l'apostrophe ainsi que l'espace blanc qui l'a suit. Nous observons que A. Faivre est celui qui ignore le plus l'usage de l'apostrophe et maîtrise très mal les limites des mots. Dans le cas *aloscipice*, *alalettre*, il emploie préposition et article comme préfixe au substantif. Pour L.B l'agglutination apparaît plutôt en remplacement de l'apostrophe, sauf pour quelques cas d'agglutination d'auxiliaire et participe *adie* ou de déterminant et de substantif, *lalettre*, qui démontrent que l'épistolier ne maîtrise pas parfaitement l'autonomie des mots. Toutefois, L.B semble mieux connaître la limite du mot que Faivre; qui a tendance à brouiller les frontières entre les mots

¹² Voir Portebois, Y. 1998. *Les saisons de la langue. Les écrivains et la réforme de l'orthographe de l'Exposition universelle de 1889 à la Première Guerre mondiale*. Paris : H. Champion.

¹³ Branca-Rosoff, S., et N. Schneider, *op.cit.*, p. 41.

¹⁴ *Ibid.*, p. 45.

¹⁵ Beaulieux, Ch. 1927. *L'orthographe française. Les accents et autres signes auxiliaires*. Paris : H. Champion.

outute, mailevoilat. Son écriture semble respecter la chaîne parlée plutôt que le code écrit. En ce qui concerne Jean Guillon, il maîtrise assez bien les limites des mots. Toutefois, il utilise l'apostrophe comme un diacritique, sans séparer les mots, dans *cést*. Nous constatons que de manière générale les trois épistoliers semblent ignorer la règle de l'usage de l'apostrophe qui fait pourtant partie de la norme¹⁶ orthographique depuis le second tiers du XVIII^e siècle. En 1761, Féraud recommande l'usage de l'apostrophe en ces termes : «l'apostrophe en grammaire est une virgule qui se met au haut d'une lettre pour marquer l'élosion d'une autre lettre, comme *j'aime*, pour *je aime*; *l'ambition* pour, *la ambition*»¹⁷.

2.2 Le surdécoupage des mots

Le phénomène inverse de l'agglutination est le sur-découpage des mots. Dans certains cas, les épistoliers ont tendance à déplacer les limites des mots. Ainsi, les mots sont écrits selon le principe du 'rébus' : *nous a vons, mon voyez, sa voir, a mie* (amis), *mar qué, pro chaîne*. La plupart du temps, le découpage s'opère entre les syllabes, ce qui laisse supposer que pour eux la plus petite unité du code écrit est la syllabe, non pas le mot graphique. En effet, durant longtemps, la syllabation était une méthode répandue dans l'enseignement de l'écriture¹⁸. L'élève ne commençait pas par apprendre l'alphabet, et ensuite les combinaisons possibles entre les lettres, mais il apprenait par cœur une série de syllabes toutes faites qu'il devait combiner afin d'obtenir des mots¹⁹. L'enseignement fonctionnait donc de la manière suivante :

1) syllabe > 2) mot > 3) lettre

On observe à travers les exemples relevés chez L.B. et A. Faivre, que leurs orthographes restent au stade de la syllabation, premier niveau de l'apprentissage de l'écriture, alors que celle de Guillon laisse voir qu'il a passé au-delà de la phase de la syllabation vers celle du mot, deuxième phase, voire vers celle de la lettre, troisième et dernière phase de l'apprentissage de l'écriture.

2. Les accents

L'usage des accents est entré dans la norme du français écrit à partir du XVIII^e siècle : «la grande réforme typographique du dix-huitième siècle, qui atteint aussi l'écriture, c'est celle des accents»²⁰. En 1740, la troisième édition du dictionnaire de l'Académie supprime en particulier les *s* étymologiques estre /

¹⁶ L'usage de l'apostrophe a fait partie des débats des Modernes concernant les réformes orthographiques avant d'être accepté par la norme, voir notamment Louis de Lesclache 1668, Jilles Ménage 1675, Richelet 1680. Voir aussi Catach, N., 2001. *Histoire de l'orthographe*. Paris : Champion, .

¹⁷ Féraud, J -F. 1768. *Dictionnaire critique de la langue française*. (Nouv. éd. rev., corr. & considérablement augm de l'édition de 1761, Avignon : Girard) Paris : Vincent.

¹⁸ Chervel, A., et D. Manesse, 1989. *La dictée. Les Français et l'orthographe*. Paris : Calmann-Lévy.

¹⁹ Thimonnier, R. c1967. *Le système graphique du français*. Paris : Plon.

²⁰ Brunot, F. 1905. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*. (1966, v.6, t.1, fasc.1, p. 967). Paris : Colin.

être, et assimile un système d'accentuation instauré par les imprimeurs²¹. Dans cette perspective, nous sommes en droit de croire que le XIX^e²² siècle connaît l'usage d'un véritable système d'accentuation. Étonnamment, dans la correspondance de L.B l'usage des accents est très aléatoire, même pour Guillon qui maîtrise le mieux l'orthographe dans le groupe, au point où l'on se croit face à des documents écrits non pas en 1870 mais en 1770. Les documents reflètent un usage des accents qui rappelle leurs débuts, lorsqu'ils n'étaient pas encore intégrés à la norme.

2.1 L'accent aigu

De manière générale, les épistoliers utilisent correctement l'accent aigu en fin de mot : *été, dévoué, année*. Toutefois, les écarts vis-à-vis de la norme de leur époque se remarquent plutôt lorsque l'accent doit être employé en milieu de mot et à l'initiale. Les épistoliers alternent usage et omission d'accent dans ces positions. Il est important de noter que la troisième édition²³ du dictionnaire l'Académie affirme la tendance d'accentuer le *e* fermé à l'intérieur des mots comme dans *déclarer*, par exemple. L'on remarque toutefois dans cette correspondance l'usage simultané de *dévoué* et *devoué*. La même inconstance est notée à l'initiale, *écrite* et *ecrite*. Il est difficile d'expliquer l'alternance entre usage et omission de l'accent. Branca-Rosoff et Schneider voient cet usage aléatoire de l'accent aigu comme «un phénomène de performance. Placer un signe diacritique suppose qu'on lève la main et qu'on quitte la ligne horizontale où s'enchaînent les boucles des lettres, ce qui est plus facile à faire en fin de mot, quand de toutes façon il faut lever la main pour le blanc final»²⁴.

2.2 Accents grave et circonflexe

S'il y a des manifestations d'usage correct, quoique inconstantes de l'accent aigu, l'emploi de l'accent grave est presque inexistant et lorsqu'il existe, il est à coup sûr incorrect, même dans le cas de distinctions graphiques des homophones *à*, préposition, et *a*, l'indicatif présent du verbe avoir conjugué à la troisième personne du singulier. Pourtant, nous savons que depuis le XVI^e siècle l'accent grave a été employé comme signe distinctif entre homographes du type *là*, adverbe, et *la*, article défini²⁵. Ainsi, l'usage de l'accent grave est plus problématique que l'usage de l'accent aigu, car il s'agit d'un double problème à la fois graphique et phonétique. L'accent grave doit être employé également afin de noter un *e* très ouvert²⁶, comme dans *dès, très*. Toutefois, dans les documents qui nous occupent, l'on trouve les mots *tres* et *pres* sans

²¹ Voir Catach, N. 1978. *L'orthographe*. Paris : Presses universitaires de France.

²² Voir la définition de l'accent dans la sixième édition de 1835 et la septième édition de 1877.

²³ 1740.

²⁴ *op. cit.*, p. 48.

²⁵ Voir Baddeley, S. *op. cit.*

²⁶ Féraud, J.-F. *op. cit.*, 1761.

accent. Il est d'autant plus étonnant que le *s* muet en finale n'a pas été omis, ce qui note la longueur de la voyelle et du même coup l'inutilité de l'accent grave.

Quant à l'accent circonflexe, il est quasi absent. Nous notons très souvent le verbe être graphié *être* et même *estre*; cette dernière graphie est clairement archaïque. Depuis le XVI^e siècle, les réformateurs de l'orthographe tentaient d'éliminer les lettres étymologiques du type verbe *estre* grâce à l'accent circonflexe. Aussi, à partir de 1740²⁷, la norme institutionnelle généralise l'accent circonflexe en remplacement des lettres étymologiques²⁸. Comment expliquer qu'en 1870 ces gens ignorent les règles de l'usage des accents? Le phénomène est étonnant à ce point que l'on se croit face à des documents qui proviennent du XVIII^e siècle. En effet, l'emploi, ou plutôt le non emploi, des accents rapproche l'écriture des épistoliers de celle des documents édités par Branca-Rosoff et Schneider qui datent de 1793. Est-ce le fruit de l'assimilation très lente de la norme adoptée par l'institution vers la fin du XVIII^e siècle? Faut-il en conclure que la norme ne rend compte que de l'usage d'une élite et oublie l'usage des petites gens dont l'écriture témoigne que le système d'accentuation ne fait toujours pas partie des habitudes scripturaires, même en 1870? Nous posons ici des questions sans pouvoir fort malheureusement apporter des réponses. Une étude comparative avec d'autres documents du même type s'avère indispensable afin d'évaluer l'assimilation de la norme institutionnelle à l'usage des peu-lettrés.

3. Quelques consonnes et quelques voyelles

3.1 Les consonnes à valeur multiples : c, s, ç, g, j

Les consonnes à valeurs multiples peuvent être une véritable source de confusions pour les peu-lettrés. Pour maîtriser l'emploi approprié de ces lettres, il faut de longues années de scolarisation²⁹ et une bonne connaissance des règles de l'orthographe avant de parvenir à manier ces consonnes correctement.

La première colonne du tableau suivant contient les lettres qui sont sujettes à confusion. Pour écrire le son [s] sourd, par exemple, les épistoliers utilisent n'importe quelle graphie qui peut correspondre à ce son, comme le ç, c, s ou le j.

Tableau 1 : consonnes à valeurs multiples

Cas	L.B	A. Faivre	J. Guillon
1) [s] : c, ç, s	resevoir (recevoir) recue (reçue) sa (ça)	réucit (réussit) sa (ça) cant (sont).	reponce

²⁷ Voir la troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. 1835.

²⁸ Catach, N. *Histoire de l'orthographe*, *op. cit.*

²⁹ Il est important de noter que dans l'histoire des réformes orthographiques, les consonnes à valeurs multiples ont occupé les débats de plusieurs réformateurs à cause des confusions qu'elles créent. Voir par exemple les réformes proposées par Louis de Lesclache, Meigret, et Jilles Ménage, *op. cit.*

		percone (persone)	
2) [ʒ]: s / z	0	couzin voizin	0
3) [ʒ]: g / j	aublijé (obligé) m'enjé (mangé)	ge (je) jant (gens)	0
4) [g] g pour [k] c et inversement :	remargable (remarquable) gond (quand) gurieux (curieux) écart (égard) cro (gros)	0	0
5) [ʒ] j remplacé par [z] s et inversement	se (je) susqu'a (jusqu'à) granze (grange) je (se)	0	0

Les fautes d'orthographe notées peuvent être divisées selon deux types d'écarts vis-à-vis de la norme. Le premier type, représenté par les cas 1, 2 et 3 du tableau 1, résulte de la confusion même que ces consonnes provoquent chez les usagers, c'est-à-dire que les lettres *c*, *ç*, *s* et *j* se prononcent toutes avec [s] sourd. Ainsi un peu-lettré choisit l'une ou l'autre de ces lettres et l'emploie simplement pour reproduire le son [s]. En fait, les fautes qui résultent de l'usage de l'une ou l'autre de ces graphies proviennent simplement de la non-univocité du rapport graphème/phonème de ces lettres. Dans une perspective fonctionnelle de la langue, l'alphabet doit servir les usagers, non pas le contraire. Ainsi, la non-univocité de certains graphèmes témoigne de l'insuffisance du code écrit, incapable de satisfaire les besoins de ses usagers.

Le second type d'écarts orthographiques notés dans le tableau précédent est celui des cas 4 et 5. Il s'agit ici d'écarts d'ordre phonétique. Dans l'exemple 4, il s'agit de voisement de consonnes vélares. L.B. a tendance à interchanger les [g] et [k] et inversement. Du point de vue de la phonétique, le son [g] est la contre partie sonore du son [k]. Ainsi, ces deux occlusives vélares peuvent être interchangeables³⁰ puisqu'elles proviennent de la même zone articulaire.

Quant au cas 5 du tableau 1, il s'agit d'un cas plus complexe que l'exemple précédent. L.B. alterne les *j* prononcé [ʒ] et *z* prononcé [z]. Ces alternances ont toutefois été notées par M. Juneau³¹ et par Branca-Rosoff et Schneider³².

- (1) j > z et inversement
- a. en milieu de mot
 - menase* = ménage (Juneau).
 - bagase* = bagage (Branca - Rosoff et Schneider).
 - Granze* = grange (L.B)

³⁰ Pierret, J.-M. 1983. *Phonétique du français*, Louvain-La-Neuve, Gabay.

³¹ Juneau, M. 1972. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.

³² *op. cit.*

- b. à l'initiale
zéré = géré (Branca- Rosoff et Schneider)
se = je ; *susqu'a* = jusqu'à ; *je* = se (L.B)

D'après M. Juneau il s'agit d'une évolution propre aux parlers provenant de la Picardie et de la Normandie. Selon lui, «dans la région picarde *e* et *j* correspondent souvent aux *s* et *z* français»³³. Aussi, le phonéticien remarque qu'il y a une tendance dans les documents examinés à alterner les deux graphèmes, voire à les interchanger : «il est tout aussi possible que les graphies fournies par nos documents révèlent une tendance plus générale à transformer [le] *z* français en [ʒ] indépendamment de [son] lieu d'origine et de la place qu'il [...] occupe[...] dans les mots»³⁴. Il est donc possible que ces lettres soient interchangeables bien que les exemples soient rares en dehors de la Picardie et de la Normandie, régions où ce phénomène est une marque de régionalisme. Il s'agit donc d'un cas isolé propre à la prononciation personnelle de L.B, puisque aucun autre épistolier dans le groupe n'alterne les deux consonnes du cas 5 ni celles du cas 4 du tableau 1. De plus, nous notons que dans l'ALF³⁵ de la région vendéenne *jusqu'à* est prononcé avec un [ʒ] en début de mot et *gagné* est prononcé avec un [g] à l'initiale, contrairement aux exemples donnés dans le tableau plus haut. Ces écarts ne peuvent donc pas être considérés comme des traits régionaux.

3.2 Voyelles

Bien qu'il soit difficile de faire la part de la prononciation et celle des habitudes graphiques de chaque épistolier, les voyelles peuvent parfois dévoiler le rapport entre le français standard et les patois : «la prononciation des voyelles met plus nettement en cause les rapports du français et du vernaculaire»³⁶. En effet, les écarts relevés dans la correspondance de L.B ont été comparés systématiquement avec les cartes de l'ALF. Dans le tableau suivant, nous notons des écarts orthographiques relevés chez L.B et A. Faivre qui correspondent aux prononciations notées par l'ALF de la région vendéenne et qui sont considérées comme des traits régionaux. Cependant, aucune occurrence n'a été notée chez Guillon.

³³ Juneau, M., *op. cit.*, p. 140 – 141.

³⁴ *Idem.* Voir aussi, Juneau, M. 1973. *Le livre de comptes d'un meunier québécois, (fin XVII^e s.- début XVIII^e s.)*. Édition avec étude linguistique. Québec : Presses de l'Université Laval.

³⁵ *Atlas linguistique de la France*, 1902-1910. Publié par Gilliéron, J. et E. Edmond, Paris : H. Champion.

³⁶ Branca-Rosoff, *op. cit.*, p. 52.

Tableau 2 : Voyelles et traits de prononciations régionales

N°	Cas	L.B	A. Faivre	Prononciation notée dans l'ALF ³⁷
1	<i>om graphié em</i>	tembe (tombe)	0	carte 1311
2	<i>en graphié on</i>	onsemble (ensemble)	0	carte 464
3	<i>en graphié an</i>		ansemble (ensemble)	carte 464 :
4	<i>on graphié an</i>		sant (sont)	carte 282 :
5	<i>o graphié au</i>	chause (chose)	chause (chose)	carte 282 :
6	<i>a+i graphié e+i</i>	0	pleisir (plaisir)	carte 1311

En comparant les données relevés chez chaque épistolier avec les prononciations du ALF nous pouvons constater qu'il s'agit de traits régionaux qui ont interféré avec la graphie du français standard.

4. Conclusion

Les lettres de L.B. se situent entre le projet de la Révolution française de répandre le français comme langue nationale à travers le territoire français et la loi de Jules Ferry (1881-1882) de l'école laïque obligatoire. La correspondance de L.B. démontre qu'en 1870, à l'aube de la loi Ferry, dans une région isolée comme la Vendée, le projet révolutionnaire n'a atteint ses objectifs linguistiques que partiellement. Nous remarquons, suite à l'examen des documents, que les régionalismes transparaissent à travers les voyelles. Nous constatons également que la norme institutionnelle unique et correcte n'est pas assimilée; nous sommes en droit de croire que même en 1870, il existe encore des «normes plurielles». Les institutions scolaires en sont probablement les responsables, puisque le programme scolaire se limitait à la lecture et au calcul, pour la majorité des élèves; seuls les plus doués apprenaient à écrire. Aussi, la plupart des élèves ne fréquentaient pas l'école après leur première communion³⁸; très peu continuaient leur apprentissage au-delà de cet âge. Or, l'école élémentaire ne permet pas à l'enfant d'atteindre une maîtrise solide de la langue en général, et de l'orthographe en particulier. Il convient d'ajouter que même les maîtres d'école, qui étaient souvent les curés dans les milieux ruraux,

³⁷ À défaut de pouvoir inclure les caractères de l'Alphabet phonétique international dans ce document, je renvoie le lecteur aux cartes de l'ALF.

³⁸ Chervel, A. *La dictée. op. cit.*

ne maîtrisaient pas parfaitement la norme orthographique³⁹. Il faut attendre la scolarisation obligatoire de la loi de Jules Ferry pour que la formation des maîtres soit systématique, et que les enfants apprennent tous à écrire et à mieux maîtriser la norme du code écrit.

En somme, cette recherche reste partielle. D'un côté elle n'analyse qu'une partie de la correspondance, de l'autre, elle examine les documents sous un seul angle, celui de l'orthographe. Aussi, une étude étendue sur plusieurs axes montrera la véritable valeur de ces documents. L'analyse de discours, par exemple, des formules cérémoniales des ouvertures et des fermetures des lettres éclairera nettement le rapport à l'écrit des peu-lettrés dans le cadre épistolaire. Enfin l'édition complète de ces documents permettra une meilleure vue sur l'ensemble de la correspondance.

Références

- Atlas linguistique de la France*. 1902-1910. Publié par Gilliéron, J. et E. Edmond. Paris: H. Champion.
- Baddeley, S. 1993. *L'orthographe française au temps de la Réforme*. Genève : Droz.
- Beaulieux, Ch. 1970. *Histoire de l'orthographe*. Paris : Champion.
- Bentolila, A., et M. Fayol. 2000. *Maîtriser la lecture*. Paris : Éditions Odile Jacob.
- Benveniste, B-C., et A. Chervel. 1969. *L'orthographe*. Paris : François Maspero.
- Branca-Rosoff, S. 2001. L'écrit, une catégorie simplificatrice. Dans *Illettrismes et culture*, édité par J. L Poueyto, 105-116. Paris : L'Harmattan.
- Branca-Rosoff, S., et N. Schneider. 1994. *L'écriture des citoyens. Une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*. Paris : Klincksieck et Publications de l'INALF.
- Bruneton-Governatori, A., et B Moreux. 1997. Un modèle épistolaire populaire. Les lettres d'émigrés béarnais. Dans *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, sous la dir. de D. Fabre, 79-103. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Brunot, F. 1905. *Histoire de la langue française des origines à 1900*. (13 vol.). Paris : Colin.
- Catach, N. 2001. *Histoire de l'orthographe française*. Paris : Champion.
- 1995. *Dictionnaire historique de l'orthographe française*. Paris : Larousse
- 1978. *L'orthographe*. Paris : Presses universitaires de France.
- Chaurand, J. 1992. Orthographe et morphologie verbale chez des villageois du Soissonnais à la fin du XVIII^e siècle. *Le français moderne* 60 :171-178.
- Chartier, R. 1991. Des *secrétaires* pour le peuple? Les modèles épistolaires de l'ancien Régime entre la littérature de cour et le livre de colportage. Dans *Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, sous la dir. de R. Chartier, 159-207. Paris : Fayard.
- Chartier, R., M.-M Compère et D. Julia. 1976. *L'éducation en France. Du XVI^e au XVIII^e siècle*. Paris : Société d'Édition d'Enseignement Supérieur.
- Chervel, A. 1977. *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Payot.

³⁹ *Histoire générale de l'éducation en France*, 1981. publié sous la direction de L.-H Parias, t. III. *De la Révolution à l'école républicaine*, par F. Mayeur. Paris : Nouvelle librairie de France.

- Chervel, A., et D. Manesse. 1989. *La dictée. Les Français et l'orthographe*. Paris : Calmann-Lévy.
- Chotard-Lioret, C. 1985. Correspondre en 1900, le plus public des actes privés ou la manière de gérer un réseau de parenté. *Ethnologie Française* 15-1 : 63-72.
- Correspondre jadis et naguère*. 1997. *Actes du 120^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, section d'histoire moderne et contemporaine*, (tenu du 23 au 29 octobre 1995 à Aix-en-Provence), sous la dir. de P. Albert. Paris : Éditions du C.T.H.S.
- Dictionnaire de l'Académie française*. 1878. Septième édition, (dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des six éditions précédentes). Paris : Firmin-Didot.
- , 1835. Sixième édition. Paris : Firmin Didot.
- , 1740. Troisième édition. Paris : J.-B. Coignard.
- , 1762. Quatrième édition. Paris : Chez la veuve de Bernard Brunet.
- Ernst, G., et B. Wolf. 2002. *Journal de Chavatte*. Niemeyer.
- Fabre, D. 1985. Lettrés et illettrés. Perspectives anthropologiques. Dans *Pratiques de la lecture*, sous la dir. de R. Chartier, 171-186. Paris : Editions Rivage.
- Farge, A. 2003. Le bracelet de parchemin. L'écrit sur soi au XVIII^e siècle. Paris : Bayard.
- Féraud, J.-F. 1768. *Dictionnaire critique de la langue française*. Paris : Vincent.
- Frei, H. 1971. *La grammaire des fautes*. Paris et Genève : Slatkine reprints. (1^{er} éd. 1929, Paris : Gauthner).
- Furet, F., et J. Ozouf. 1977. *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, t. 1 et 2. Paris : Les Editions de Minuit.
- Hébrard, J. 1991. La lettre représentée. Les pratiques épistolaires populaires dans les récits de vie ouvriers et paysans. Dans *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, sous la dir. de R. Chartier, 279 – 365. Paris : Fayard.
- Histoire générale de l'éducation en France*. 1981. Sous la dir. de L.-H. Parias, t. III, *De la Révolution à l'école républicaine*, par F. Mayeur. Paris : Nouvelle librairie de France.
- Julia, D. 1993. Figures de l'illettré en France à l'époque moderne. Dans *Illettrismes*, sous la dir. de B. Fraenkel, 51-79. Paris : Centre G. Pompidou.
- Juneau, M. 1973. *Le livre de comptes d'un meunier québécois, (fin XVII^es. - début XVIII^es.)*. Édition avec étude linguistique. Québec : Presses de l'Université Laval.
- , 1972. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Lodge, A. 1993. *French: from dialect to standard*. London: Routledge.
- Marchello-Nizia, Ch. 1999. *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*. Gap : Ophrys.
- , 1995. *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris : Armand colin.
- Martineau, F. 2004. Un corpus de textes français pour l'analyse de la variation diachronique et dialectale. *Leximetrica*. (<http://www.uottawa.ca/academic/arts/lettres/nf>).
- Morais, J., et G. Robillart. 1998. *Apprendre à lire*. Paris : Éditions Odile Jacob
- Murray, J. 2003. *Apprendre à lire et à compter : école et société en Mauricie, 1850-1900*. Sillery, Québec : Septentrion.
- Picoche, J., et Ch. Marchello-Nizia. 1994. *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan.
- Pierret, J.-M. 1983. *Phonétique du français*. Louvain-La-Neuve : Gabay.
- Portebois, Y. 1998. *Les saisons de la langue. Les écrivains et la réforme de l'orthographe de l'Exposition universelle de 1889 à la Première Guerre mondiale*. Paris : H. Champion.
- Prost, A. 1968. *L'enseignement en France 1800-1967*. Paris : Armand Colin.

- Rieben, L., M. Fayol et C. Perfetti. 1997. *Des orthographes et leur acquisition*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Roche, D. 1985. Les pratiques de l'écrit dans les villes françaises du XVIII^e siècle. Dans *Pratiques de la lecture*, sous la dir. de R. Chartier, 158-180. Paris : Éditions Rivage.
- Thimonnier, R. 1967. *Le système graphique du français*. Paris : Plon.
- Vincent, G. 1980. *L'école primaire française*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.